

« Tour castrale » de Cadarcet

Commune de Cadarcet – Ariège

Lieu-dit PONSIC

(opération de prospection-inventaire n°74/2013 en date du 6 mars 2013)

Titulaire de l'opération : Jean Paul Calvet –

Société de Recherches Spéleo-archéologiques du Sorézois et du Revéolois

Société d'Histoire de Revel

Situation géographique

La commune de Cadarcet est située à environ 5800 m à l'est de la ville de Labastide de Sérou et 10 km au nord-ouest de Foix.

Le village de Cadarcet est composé de deux groupements de maisons, le village d'En Bas appelé « La Serre » où se situent la mairie, le cimetière et l'église (500 m d'altitude en moyenne), et le village d'En Haut (appelé Ponsic – altitude moyenne 535 m d'altitude) qui est une sorte de faubourg dont l'activité était essentiellement à vocation agricole et pastorale (l'élevage des bovins et ovins).

Le site archéologique est positionné dans la partie haute du village d'En Haut (Ponsic), sur une sorte de butte témoin calcaire préservée en partie de la corrosion et érosion.

Ce relief bien singulier fait quelques centaines de mètres carrés et supporte la «Tour Castrale» inscrite dans un quadrilatère d'environ 15 m de côté (bâtiment castral 7m x 15m environ).

Coordonnées LAMBERT III :

Carte IGN Foix Carte au 1/ 25000° - XXI – 47 feuille n°1 – 2

Ox : 531, 80

Oy : 3079, 80

Z : 546 m (point côté sur la carte IGN)

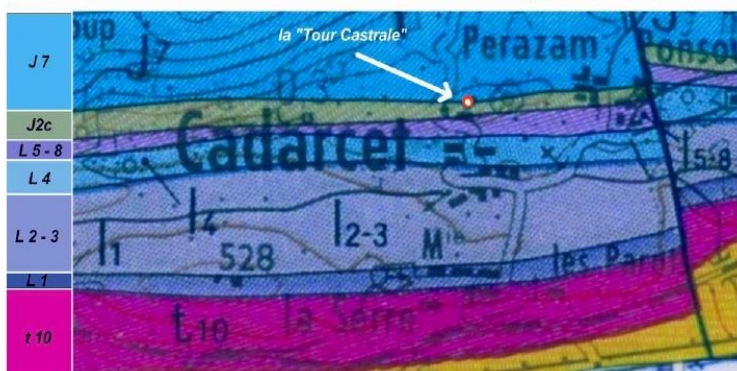
Situation géologique

Le cadre et l'environnement géologique est important à relier avec l'étude archéologique pour plusieurs raisons.

Nous nous trouvons dans un cadre de roches calcaires peu propice à l'agriculture avec un potentiel d'eau très restreint.

Par contre les dolines, poljés, ouvalas multi présents autour du site présentent dans leur fond des argiles de décalcification qui peuvent permettre des activités agricoles¹. Dans les siècles précédents toutes les petites parcelles cultivables étaient travaillées. Des zones plus riches existent notamment autour des bancs schisteux enclavés dans les calcaires

ENVIRONNEMENT GEOLOGIQUE DU SITE



Environnement géologique de la « Tour Castrale » de Cadarcet

J7 – Calcaires jurassiques – phénomènes de dissolution – fonds de dolines et poljé cultivables
 J2c – autre faciès des calcaires jurassiques. La « tour » est sur cette roche. Relief ruiniforme.
 L5-8 – marnes et calcaires gréseux – « réservoirs aquatiques ». Les puits à eau sont construits sur ce faciès. Propice à l'agriculture. Plusieurs zones ont donné des céramiques médiévales
 L4 – Lotharingien – calcaires rubanés et au sommet oolithiques – zone très rocheuse en surface
 L2-3 – Hettagien supérieur et sinémurien inférieur. Propice à l'agriculture. Puits à eau
 L1 – Hettangien inférieur. Calcaires compacts
 T10 – Rhétien – marnes vertes – calcaires marneux - agriculture

¹ Fin XIX° - début XX° ces parcelles étaient cultivées – « on y plantait des pommes de terre » ! (cf. habitants de Cadarcet)

Historique de la découverte

Le relief calcaire supportant ce site a toujours été appelé par les habitants locaux « le château » de date immémoriale ². Ayant de la parenté dans le village de Cadarcet, nous avons depuis longtemps ³ repéré quelques structures de pierres alignées et des tessons de céramique médiévale.

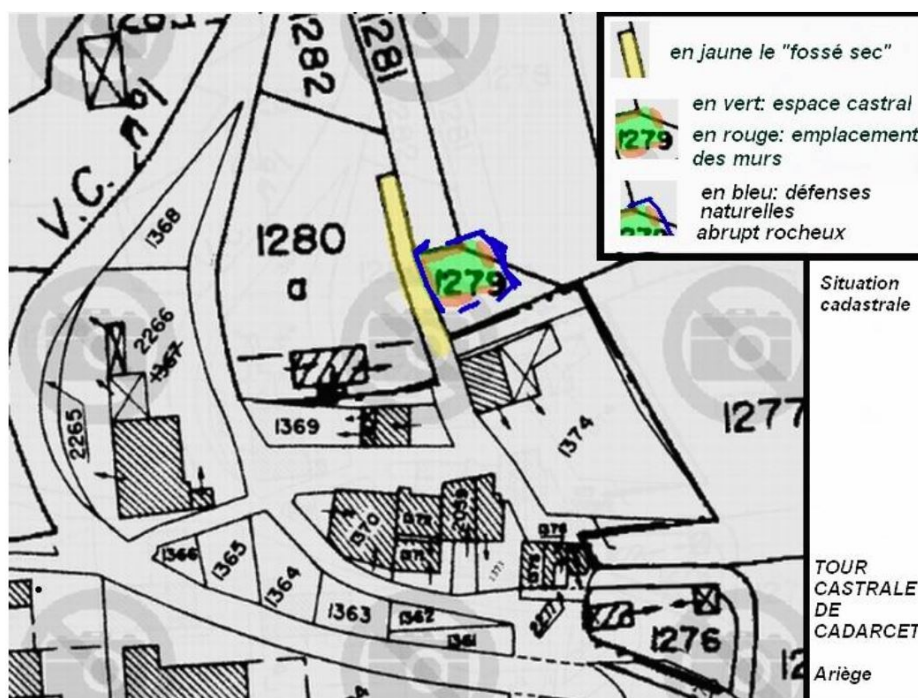
Dans le cadre du Projet Collectif de Recherches dirigé par Florence Guillot, nous avons demandé dès 2010 si cette « tour castrale » était connue. On nous avait donné cette réponse : « dans les textes elle est bien identifiée mais nous ne savons pas où elle se trouve ».

Nous décidions donc de demander une autorisation de « relevé du bâti » ⁴ au Service Régional de l'Archéologie pour l'année 2013.

Situation cadastrale

Le site se trouve sur la parcelle 1279 sur la feuille dite PONSIC - section A feuille 5 (commune de Cadarcet)..

Les propriétaires sont M. et Mme Tequi que nous remercions pour nous avoir autorisés à réaliser le relevé du bâti.



2. C'est mon père né en octobre 1913 à Cadarcet qui me l'avait signalé.

3. Nous avons mené sur cette zone des recherches et explorations spéléologiques depuis 1969. Une publication a d'ailleurs été éditée sur « l'Inventaire Spéléologique du Séronais » en 1981.

4. Demande effectuée aussi pour la « Tour maîtresse d'Unjat ». En 2014, nous relèverons « le bâti » du Castrum d'Alzen.

Les vestiges archéologiques

La « Tour Castrale »

Comme nous l'avons indiqué, elle se situe sur un petit relief calcaire assez proéminent de plusieurs mètres de hauteur (5 à 6 m environ). Le relief naturel présente de par lui-même des structures défensives complétées par des murs formés de pierres calcaires parfois parfaitement équarries. Malheureusement il semble que cet ancien édifice ait donné lieu à son démantèlement pour récupérer ces belles pierres que l'on retrouve aux alentours du site parfois dans des murs de maisons actuelles, ou en bord de limite de parcelles.

Il reste toutefois sur le site quelques alignements de pierres parfois jointées à la chaux qui permettent de retrouver quelques limites de la tour.

Cette tour castrale présente (d'après les quelques vestiges découverts) une forme quadrangulaire que nous estimons de 7 m (direction nord – sud) sur 14 m (direction est – ouest).

Le mur sud reste nettement visible sur quelques mètres (pierres liées à la chaux), le mur ouest laisse apparaître des pierres, elles aussi, liées à la chaux, un fragment du mur nord semble repéré. La partie « est » par contre n'a pas laissé de vestiges en surface mais le relief naturel en précise approximativement les limites. Le mur nord est en partie visible, sur plusieurs mètres il est totalement enfoui dans le sol.

La structure castrale est donc en position sommitale sur un relief calcaire permettant une stratégie défensive (plusieurs mètres de hauteur – voir coupes).

Vers l'ouest, un accident naturel vertical précise le contexte défensif.

Une paroi de 5 à 6 m de hauteur (très verticalisée) sécurise la partie ouest sur une longueur de plus de 15 m formant ainsi une sorte de « fossé sec ». Il en est de même sur la zone est.

Nous n'avons pas vu d'agencements anthropiques sur la paroi (rectification de profil – encoches, etc...).

La zone nord présente à ce jour des aménagements récents (pente rectifiée). Les limites sud et est sont restées dans l'état (il s'agit de reliefs rocheux naturels). Le côté « est » reste aussi très difficile d'accès.

La présence assez importante de céramiques grises médiévales que l'on pourrait dater du XIII^e ⁵ semble ainsi « oblitérer » le site et le dater.

A notre connaissance et après avoir interrogé Florence Guillot (qui assure la direction du PCR « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales en comtés de Foix, Couserans et Comminges ») et Denis Mirouse (membre du PCR), ce « *château* » s'il est bien cité dans les archives n'était pas situé et positionné ⁶ ...

Nous nous permettrons de lancer cette hypothèse : « ce site pourrait être la « *forcia de Cadarcet* » signalée en 1242 – 1243, le « *villam de Cadarceto* » en 1263, le « *castris de Cadarceto* » en 1271, avec une mention en 1445 de Cadarcet et son territoire ⁷ .

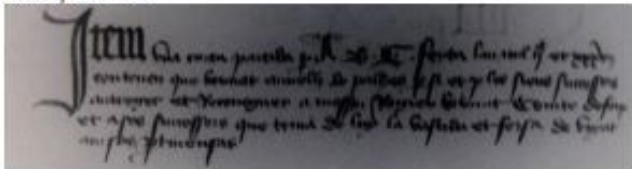
A quelques mètres (en dehors de l'espace du site castral à plus de vingt mètres vers le nord-est – voir la topographie) il existe une cavité à petit développement qui renferme de nombreux ossements (certains pouvant être d'âge récent – dépotoir de carcasses). Toutefois un remplissage important sur plusieurs mètres de hauteur pourrait renfermer à sa base des éléments (mobilier archéologique ?) plus anciens ...

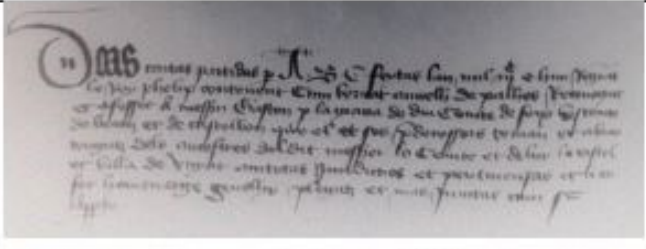
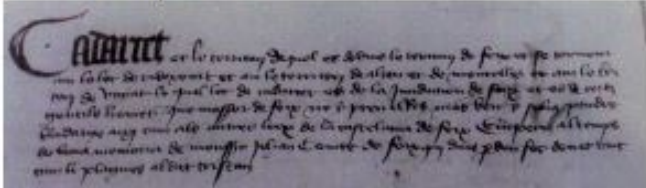
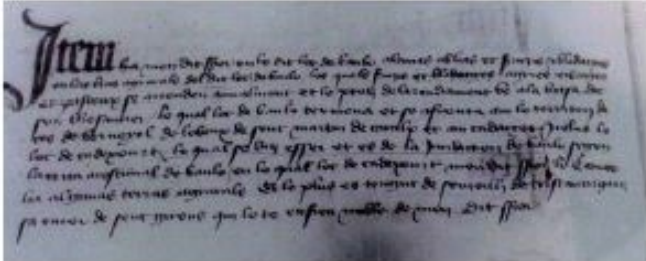
5. Nous les avons montrés à M. Jean Catalo de l'INRAP qui a proposé une datation large n'ayant pas les typologies des céramiques de cette zone. Elles ont été datées par comparaison avec des céramiques tarnaise ...

⁶. On peut se poser la question : « est-ce bien celui des textes » ?

7. Ces informations m'ont été transmises par Denis Mirouse que je remercie chaleureusement (voir tableau historique) ...

TABLEAU TRANSMIS PAR DENIS MIROUSE

1169	Par acte de donation, passé en 1169, le Comte de Foix, Roger Bernard, abandonne les dîmes de Cadarcet et de Baulou à l'abbé de Saint-Volusien de Foix. «Et plus li donec lo delmes de Cadarcet et de Baulou entro a la Font comtal, lo castel dels Esties et Serras, lo delme et las premissias de Serras et de La Barra, lo castel de la Barra de mieij riu Alsas entro al fluvij d'Ariego, et la villa de Savignac.»	D'après un texte vu par Arnaud Esquierier.	Chroniques romanes des comtes de Foix / composées au XVe siècle par Arnaud Esquierier et Miégevillie ; et publiées pour la première fois, par Félix Pasquier, Henri Courteault, ed. Gadrat Ainé, Foix, 1895. p. 20
1194	« Accord entre Raymond Roger comte de Foix et Bernard Amiel de Palers, par lequel le comte lui donne le château, justices et lieu de Baulou et Cadaissourt avec ses appartenances, censives, questes, leudes et généralement tout ce qu'il peut avoir audit lieu et ledit Amiel lui donne tout ce qu'il a depuis le château de Labarre jusqu'al casse d'Ameli,... ».	A.D.Ariège E6 css.19 n°33 p.266.	
1194	Transaction entre Roger Bernard (?), comte de Foix, et Bernard Amiel de Pailhès qui reçoit château, justice et lieu de Baulou et Cadaixourt avec censives, questes, leudes en échange de droits sur Sampnat, Avenat, Affar, maisons à Gabsat et aussi ce qu'il possède au château de Barra (casa de Ameli)	Inventaire de la Tour ronde de Foix ?	Rapporté par A.Nouvelle, « La famille de Villemur », Bulletin de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts, 1981, p. 111-184
1194	Hommage fait par Bernard Amiel de Pailhès à Raymond Roger comte de Foix du château de Baulou	Bibliothèque nationale Collection Doat vol.169 n°13?	
1242-43, 22 fev.	La villa et (ou?) forcia de Cadarcet fait partie des biens pour lesquels Bernard Amiel de Pailhès rend hommage au comte de Toulouse Raymond VII. <i>Instrumentum, per litteras alphabeti divisum quo Bernardus Ameli, dominus de Pailheris, recognoscit se castra de Rocafssada, de Aisen, de Artigad' et de Borrois, villas et forcias de Castelanis, de Monteils, de Cadarcet, de Lanos, de Savarat, de Seias, nec non forciam Ramundi de Montemauro de Monteganha, cum pertinentiis, a domino suo R. comite Tholoise provincia marchione, in feudum tenere</i>	Archives nationales Layettes du trésor des chartes	Teulet, Paris Plon, 1863, P.493, n°3028
1237	Bernard Amiel de Pailhès reconnaît à Roger Bernard, comte de Foix ce qu'il tient à La Bastide et Forsa de Unjat. <i>Item una carta partida per ABC feytas iam mi iic et xxxvii contenen que Bemart Amelh de Pailhes per se et per les sieus successors autreget et reconeguet a mossen Rogier Bemart comte de Foix et ases successors que tenia de luy la bastida et forsa de Unyat am sas pertinensas</i>	Inventaire des archives du comte de Foix, par Michel du Bemis A.D.Pyr.Atl. 392	
			
1263	Le castrum de Unjat et la villa de Cadarcet sont cités parmi les biens que le comte de Foix détient en fief du comte de Toulouse : <i>Haec sunt nomina castrorum et villarum quae vel quas D. comes Fuxensis tenet a D.rege Francoorum in feudum....</i> <i>Item castrum de Uniaco cum suis pertinentiis.</i> <i>... Item tenet villam de Cadarceto cum terminis suis.</i>	Aveu de dénombrement rendu au Roi par le comte de Foix	HGL, Toulouse 1872 tome VIII c.1511-1512
1271	Le castrum de Cadarcet, est inclus (abusivement?) à la vallée de Baulou et apparaît dans la partie du comté de Foix ne relevant pas du comté de Toulouse. <i>Item vallis de Baulono cum castris de Baulono et de Cadarceto, cum villis de Loberis et de Vermojot.</i>	Enquête sur les limites du comté de Foix	HGL, Paris, 1742 tome IV, c.51
1359?	Hommage de Bernard Amiel de Pailhès à Gaston comte de Foix pour le castel et la villa d'Unjat <i>Duas cartas partidas per ABC feytas iam mi iic e lxxxviii regnat lo rey Phelip contenen ... Bemart Amelh de Pailhes reconeguet et asessel de mosenhor Gaston per la gracia de Diu comte de Foix vescomte de Beam et de Casteibon que el et sos predecessors tenan et avian tengutz dels ancestres del dit mosenhor lo comte de Foix et de luy lo castel et villa de Unyat am totas juridictios et pertinensas et li en fec homenatge genolhs plegatz et mas junctas</i>	Inventaire des archives du comte de Foix, par Michel du Bemis A.D.Pyr.Atl. 392	

			
1445	<p>Cadarcet et son territoire sont dans la juridiction de Foix, limité à l'est par le lieu de Cadexourt</p> <p>Cadarcet et lo territory daquel es dedins le terminy de foix et se termena am lo loc de Cadexourt et am lo territory de alzen et de montellis et am lo territory de Unyar loqual loc de Cadaret es de la juridiction de foix ...</p>  <p>Le lieu de Cadexourt est de la juridiction de Baulou, qui ainsi confronte à Cadaret Item ha mon dit senhor en lo dit loc de Baulo...loqual loc de Baulo termena et se confronta am lo territory de Cos de Veremoyr de Lobenx de sent martin de caraj et am cadaret inlus le loc de Cadexourt loqual se ditz esser et es de la juridiction de Baulo ...</p> 	<p>Inventaire des archives du comte de Foix, par Michel du Bemis A.D.Pyr.Att. 392</p>	

Le contexte archéologique « large »

Nous avons retrouvé en plusieurs endroits de la céramique grise médiévale notamment dans des jardins actuellement travaillés (voir leur situation sur les photos incluses dans ce rapport).

Il n'y a aucun indice objectif de présence d'habitat⁸, mais évidemment cela reste possible (présence d'une basse-cour autour de la « Tour maîtresse » ?).

Les tessons de céramique présentent des parties d'oules, de pegaus avec rebords, becs verseurs, anses (voir photos), oules à fonds bombés. La plupart m'ont été donné par les habitants de Ponsic. Une grande partie a été récupérée en surface sur le site de la « tour castrale ».

Des pierres layées et équarries sont éparpillées autour du site et présentent des formes identiques à celle qui sont encore en place et liées par la chaux. Elles ont donc dans des périodes anciennes été « extraites » des murs historiques comme réemploi.

M. Tequi propriétaire des lieux, en modifiant la grange qui jouxte le relief rocheux et en aménageant ses alentours, a pu ainsi isoler plusieurs pierres qui ont pu appartenir à l'édifice médiéval.

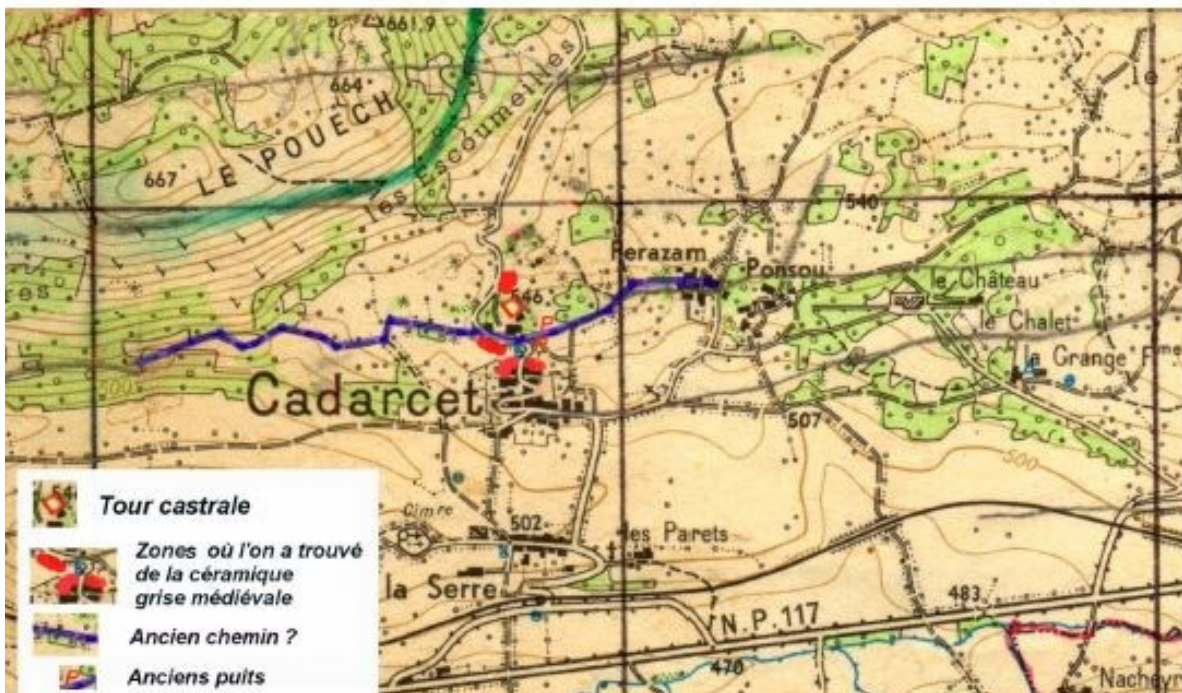
Lors de la construction des « deux maisons jumelles » de la famille Amardeilh⁹ (maçons actuellement à la retraite), et lors des travaux de terrassement il y a une quarantaine d'années, les frères Amardeilh en faisant les fondations de la maison occidentale découvraient un lot de céramiques dans un espace arrondi limité par de la terre foncée. Nous n'avons pas pu en savoir plus

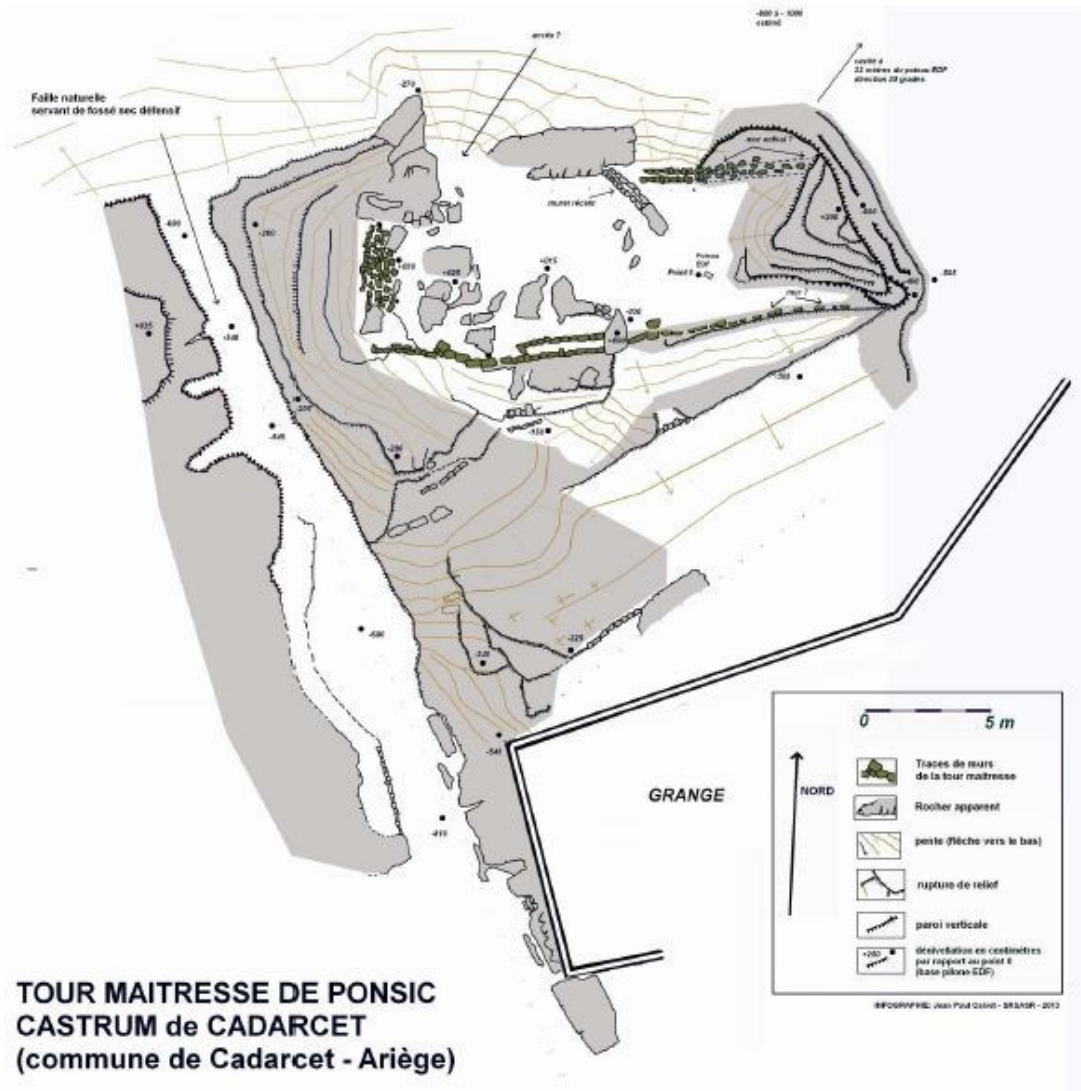
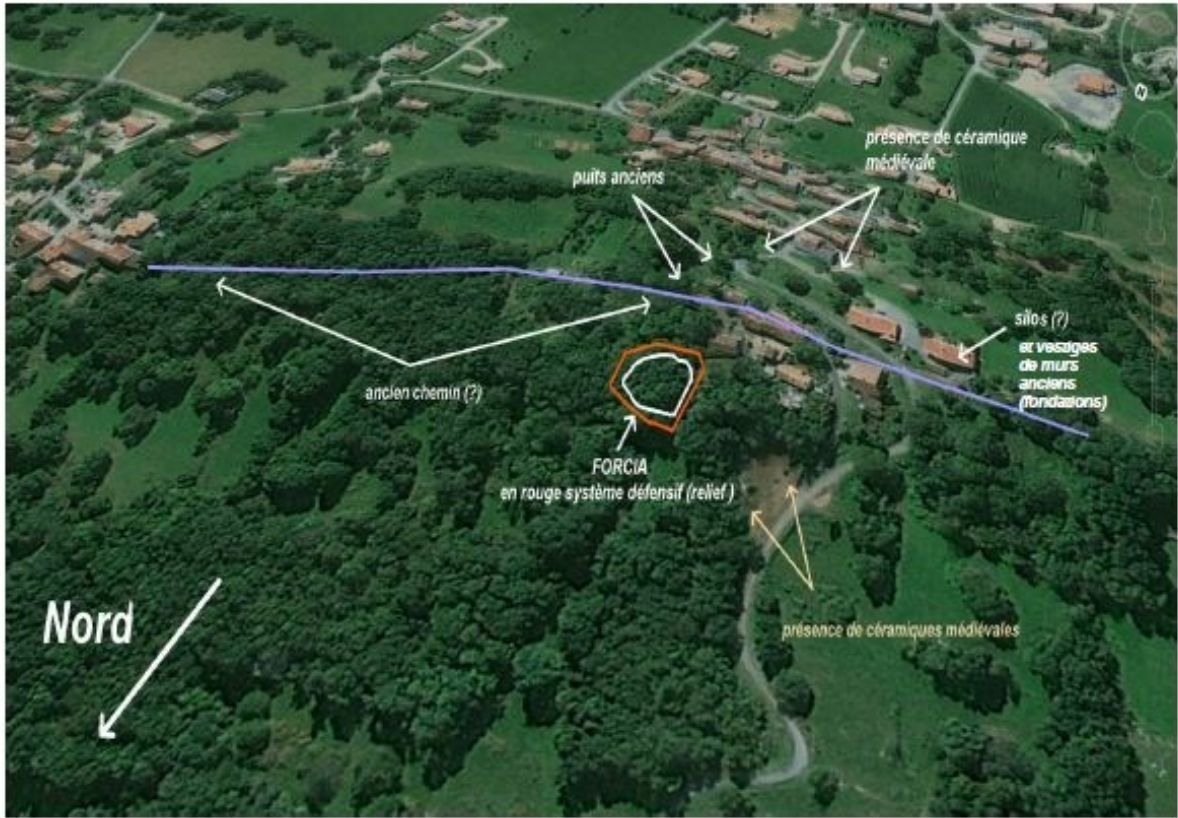
⁸. La présence de quelques tessons médiévaux peut être anecdotique !

⁹. Deux grandes maisons situées à 100 m au sud-sud-ouest du site.

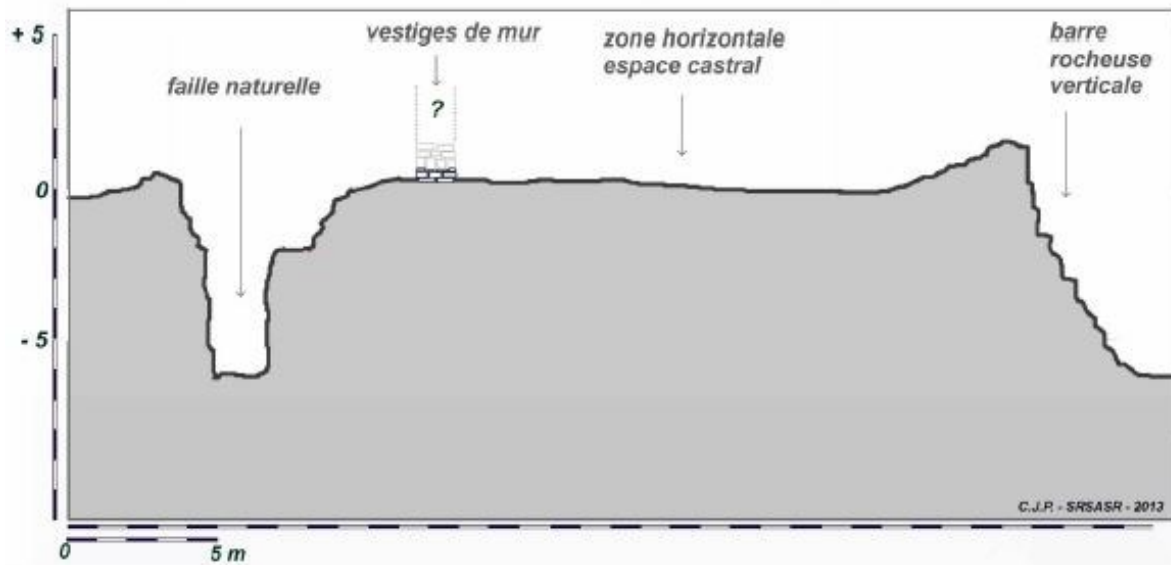
sur la couleur des céramiques ni sur leur forme Par déduction, nous y verrions peut-être la présence de silos ... De même des fondations de murs avaient été repérées.

Nous signalerons (bien que hors contexte chronologique et peut-être local ?) la présence à la fin du XIX^e siècle d'un sarcophage paléochrétien qui avait été récupéré à cette époque (vers 1889 ?) par l'instituteur M. Bourret ... Ce sarcophage était resté longtemps à l'école de Cadarcet (à la Serre – « Cadarcet d'en Bas ») puis récupéré au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain en Laye. Actuellement il est présenté à Saint-Lizier (Ariège).

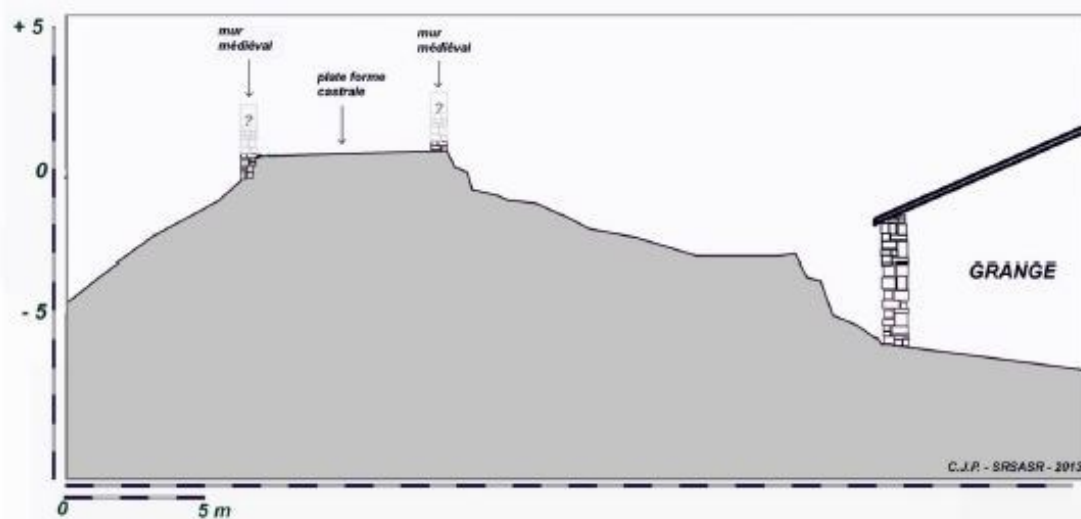




**TOUR MAITRESSE DE PONSIC
CASTRUM de CADARCET
(commune de Cadarcet - Ariège)**



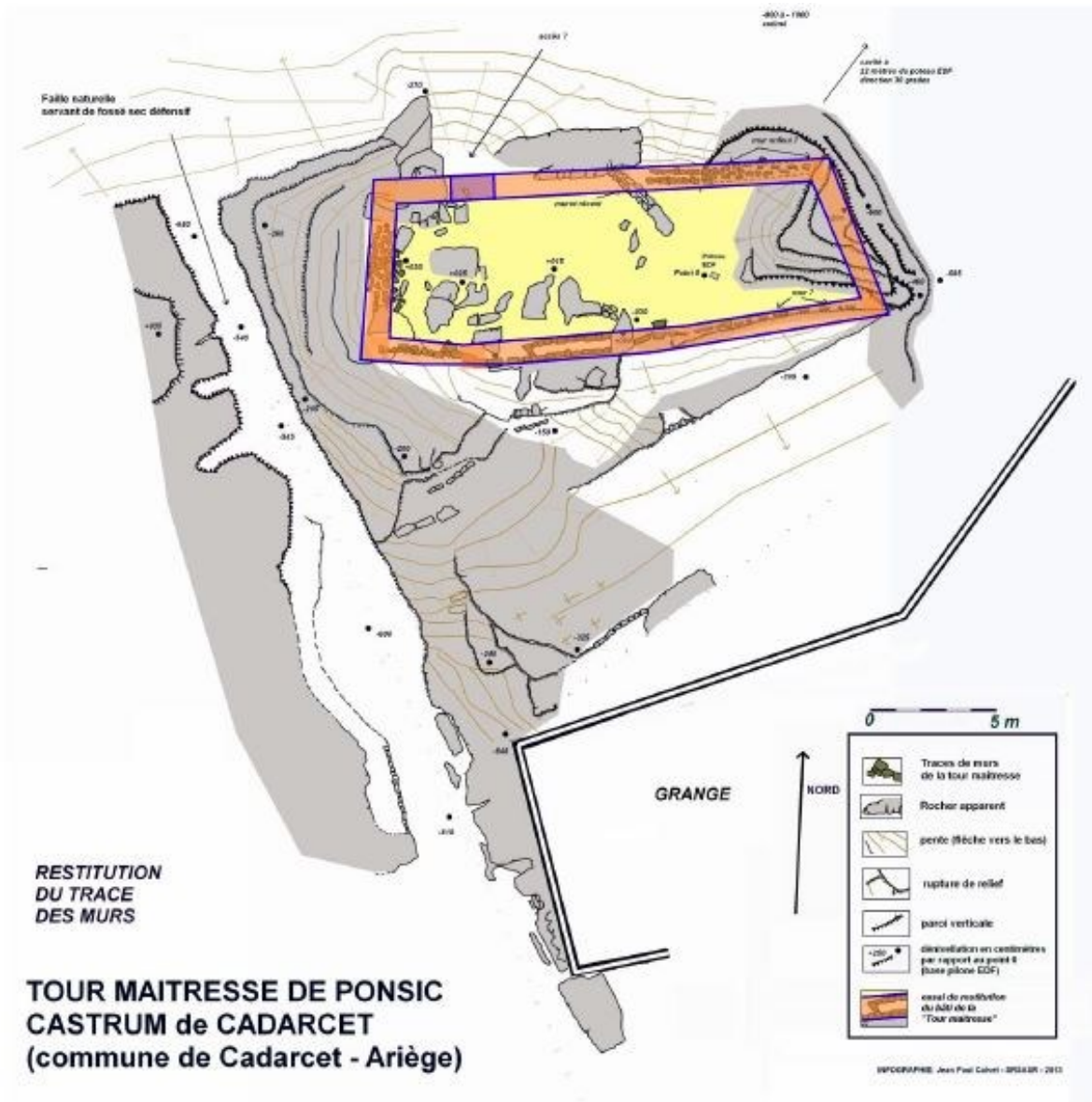
coupe est-ouest
Tour maitresse de Ponsic - Castrum de Cadarcet (Ariège)



coupe nord - sud
Tour maitresse de Ponsic - Castrum de Cadarcet (Ariège)



Le site – la tour est sur le relief à gauche de la faille



Pierres layées en réemploi provenant de la tour maitresse de Ponsic





Vestiges du mur ouest



La « faille naturelle » - la tour maitresse est sur la droite de la photo

**PLANCHE PHOTO DES CERAMIQUES
DECOUVERTES SUR LE SITE**



*Tour maitresse de Ponsic
commune de Cadarcet - Ariège*



Fait à Soréze le 15 décembre 2013
Jean Paul Calvet
(voir la suite sur ce document : le Puits de Ponsic)